

RÉFLEXIVITÉ FONDAMENTALE  
DE NOTRE RELATION AU MONDE



Pierre Dornans

Réflexivité  
fondamentale de notre  
relation au monde

*Corps physique  
et corps psychique*

*Essai*

Éditions Persée

Consultez notre site internet



© Éditions Persée, 2019

Pour tout contact :  
Éditions Persée – 27 allée des 5 Continents –  
ZA du Chêne Ferré – 44120 Vertou  
[www.editions-persee.fr](http://www.editions-persee.fr)

## I – AVANT-PROPOS

L'humain est un être dual composé d'un corps physique et d'un corps psychique.

Il aura, par conséquent, une façon également duelle de fonctionner...

Ces deux entités sont donc très différentes l'une de l'autre par leur nature.

Le corps physique est une entité matérielle occupant un certain espace physique : il a un poids et des mensurations permettant de le « saisir », au sens propre comme au sens figuré...

Ce corps physique est toujours localisé ou localisable dans l'espace et dans le temps...

Ce corps est en outre supposé physiquement « étanche » par rapport au milieu physique qui est le sien : une enveloppe épidermique l'isole du milieu naturel ambiant le préservant d'atteintes directes, virales ou bactériennes notamment...

Il est possible de compléter l'information en constatant que ce corps physique est, comme toutes les autres entités physiques, pleinement assujéti à la loi physique...

C'est donc tout à fait normalement que ce corps sera un objet d'étude pour le scientifique...

Et c'est tout aussi normalement que ce corps physique sera – à l'égal des autres entités physiques – crédité d'une « existence en soi »...

Enfin, compte tenu de cet ensemble de caractères, ce dernier sera supposé avoir une relative « autonomie » par rapport aux autres entités physiques situées dans le même espace que lui : sauf exception, ces entités n'auront pas d'influence sur lui...

\*

En face de cette réalité physique, nous avons – constitutif du même humain – un corps psychique qui est une entité immatérielle qui, de ce fait, n'est localisable ni dans l'espace ni dans le temps...

Par contre, et du fait de sa mémoire et de son imaginaire, cet être psychique sera de tous les temps qu'il a vécus et de tous les lieux où il a vécu...

En outre, cet être hyper-sensible sera, en permanence, au centre focal de cette énorme phénoménologie qu'est un univers en perpétuelle évolution : ce spectacle le requiert constamment et, alternativement, l'emplit d'espoir et de craintes...

\*

Autre différence : alors que le corps physique « agit » sur le monde physique, le corps psychique est constamment « agi » par son environnement...

\*

Mais la différence entre ces deux entités va au-delà de ce court inventaire :

Si le corps physique est imaginé « étanche » et physiquement autonome par rapport à ce qui l'environne, le corps psychique est imaginé structurellement « poreux » et, de ce fait, sous l'influence constante des contacts – de contiguïté ou de proximité – qu'il peut avoir avec les personnes ou objets placés dans son environnement immédiat.

Cette « porosité » structurelle fait qu'il sera perçu comme « s'enrichissant » au contact de personnes – ou d'objets – de qualité...

À l'inverse, il se vivra comme fâcheusement « dévalorisé » ou « contaminé » par le contact – ne serait-ce que « visuel » – avec des personnes – ou objets – de mauvaise qualité...

D'où la précipitation de chacun à figurer sur la photo en compagnie du vainqueur de la course ou de la star de cinéma en déplacement...

D'où aussi la répugnance à figurer au côté d'un personnage de mauvaise réputation...

\*

Nous sommes donc face à deux entités naturellement très différentes, chacune ayant un mode de fonctionnement qui lui est propre : les lois qui valent pour l'un ne valent pas pour l'autre

Nous aurons toutefois, chemin faisant, au cours de cet exposé, l'occasion d'instruire d'autres points faisant différence.

\*

Une autre singularité est à noter qui, cette fois, fait lien entre ces deux entités :

Il y a un jeu de rôle et une solidarité complice – parfois perverse – entre le corps physique et le corps psychique...

Ce dernier a notamment tendance à « somatiser » le moindre de ses désagréments sur le corps physique...

Le corps psychique fait comme si le corps physique était à son entière discrétion, et il en fait un objet de fête ou un objet expiatoire.

Ces deux entités sont engagées dans un perpétuel jeu de rôle pouvant avoir des conséquences extrêmes : c'est ainsi que le corps psychique peut s'opposer à toute prise de nourriture par le corps physique...

Il peut interdire à ce même corps physique de communiquer avec ses semblables...

Il peut enfin – si les conditions générales lui semblent insupportables – exiger du corps physique le sacrifice suprême...



Il ne sera donc pas possible de faire l'économie d'une instruction générale et complète du domaine psychique sans tenir compte de cette originalité.

\*

Notons enfin que si le corps physique est entièrement assujéti aux lois de la physique – lois qui ont été remarquablement instruites pas les sciences – le corps psychique leur échappe totalement...

Ce corps psychique agit et réagit par contre à des « éléments de sens » qui lui sont propres : nous consacrerons une part de cette étude à l'inventaire et à l'analyse de ces éléments de sens propres à l'être psychique.

\*

Une observation simple et plus générale permettra de faire un pas de plus – et capital – dans la mise en situation de ces deux entités respectives.

Ce point traite de la relation existant entre l'être psychique et le monde physique qui l'entoure...

Depuis les origines de l'histoire humaine, le corps humain physique a dû faire face à ses besoins les plus élémentaires qui sont notamment d'ordre alimentaire...

Mais le corps psychique s'est d'emblée manifesté par le besoin « d'exprimer » ses états de conscience afin de les partager avec son groupe humain d'appartenance.

C'est ainsi que des chefs-d'œuvre ont été précocement réalisés, et cela dans toutes les régions du monde où il était...

Cette activité attire évidemment l'attention sur le caractère humainement important de ce type d'activité.

Considérons les premiers graphismes pariétaux miraculeusement préservés des atteintes du temps par le milieu protecteur constitué par les cavernes où ils ont été le plus souvent réalisés et conservés.

À des titres divers, ces dessins « primitifs » sont tous intéressants, mais certains sont d'une « qualité » exceptionnelle qui force l'émotion...

L'expression utilisée généralement par le spectateur sensible à la grande beauté de certains de ces dessins est qu'ils sont « étonnants de vérité »...

Chacun a tendance à se satisfaire de cet argument mais il n'est pas satisfaisant :

En effet, un dessinateur animalier ferait des dessins plus « vrais » que ceux exposés... Ces dessins étonneraient et séduiraient assurément par leur habileté, mais ils ne susciteraient pas l'émotion...

Une plus grande attention à ces dessins primitifs montre que ce qui suscite l'émotion n'est pas leur stricte conformité avec le « modèle » naturel, mais leur conformité avec un schème d'organisation qui est inscrit dans les gènes de l'humain et qui conditionne son regard sur les êtres et les choses...

Autrement dit, les plus « beaux » graphismes ne sont des « chefs-d'œuvre » que par référence à ces lois singulières qui président à l'organisation de l'espace humain de représentation...

C'est ce qui faisait dire à Picasso que « l'art est un mensonge qui dit la vérité »...

\*

Ces lois portant organisation de l'espace humain ne sont toutefois jamais sorties de la « confidentialité » parce qu'elles ne sont pas entièrement « conceptualisables »...

Ce sont pourtant autant d'éléments de sens dont nous ferons l'inventaire scrupuleux dans cette étude.

\*

Une autre observation doit être faite concernant ces mêmes lois d'organisation de la perception : ces lois, qui valent pour l'espace de représentation qu'est l'image, valent aussi pour l'organisation de l'espace réel où l'humain construit des œuvres pérennes...

Dans un cas comme dans l'autre, ces lois commandent au partage de l'espace, à la distribution des lignes, des masses, des formes et des couleurs...

Ces règles exigent donc qu'il soit pris acte de leur existence, non pas comme éléments subsidiaires relevant de la sensibilité humaine et qui participeraient à des activités accessoires et facultatives, voire ludiques...

Ces lois sont des éléments « clés » qui vont « structurer » l'œuvre, qu'il s'agisse d'une œuvre architecturale ou de représentation...

Le fait que nous trouvions ces règles dès les premiers balbutiements graphiques de l'humanité prouve qu'elles sont de nature biologique. Elles sont « inhérentes » à l'humain.

Ces lois sont présentes dans le génome humain.

Mais elles le sont aussi dans celui de la nature : nous retrouvons en effet ces lois d'organisation dans nombre de phénomènes naturels...

L'existence de ces lois s'est donc manifestée dès les premières tentatives d'expression humaines et édifications humaines...

L'artiste, dès le départ, n'a peut-être pas eu la « connaissance » mais « l'intuition » de ces lois et il s'est appliqué à les prendre scrupuleusement en considération...

Le « graphiste » primitif est incontestablement un artiste qui a en mémoire les animaux qu'il va représenter – il les a « vus » – mais l'organisation de sa représentation lui est soufflée par ce schème organisateur présent dans son inconscient et qui conduira sa main...

\*

Ces lois, traditionnellement désignées par les termes banals de « règles de l'art » ont toujours été décelées et observées par les artistes.

Mais l'artiste n'a toujours eu que l'intuition de ces lois, et c'est souvent inconsciemment qu'elles ont organisé son travail...

\*

Rétrospectivement, il est relativement frustrant de constater que ces lois – qui commandent en fait autoritairement à l'organisation de « l'espace humain de proximité » – espace réel et/ou espace de représentation – se refusent à l'aveu et qu'il faille, en quelque sorte, agir par ruse avec elles...

Mais ces lois échappent effectivement à la conceptualisation...

Et, dans ces conditions, c'est toujours de façon indirecte que l'artiste sollicitera leur collaboration...

\*

Si ces règles ont été désignées très tôt comme « règles de l'art », c'est parce qu'elles se sont révélées être les lois qui commandent à « l'esthétique » de la représentation...

C'est-à-dire qu'elles commandent à ce phénomène que l'on appelle « la beauté », lequel se manifeste au plan sensible par un effet – parfois foudroyant – de séduction...

La contribution de ces règles à l'expression des sentiments humains est donc essentielle...

Mais nous constaterons aussi qu'il y a une différence capitale entre une œuvre « esthétique » et un « chef-d'œuvre » : le chef-d'œuvre est toujours « esthétique » mais l'œuvre esthétique est rarement un chef-d'œuvre...

Seul le chef-d'œuvre suscitera l'émotion et emportera l'adhésion...

La beauté n'est donc pas un phénomène qu'il est possible d'analyser de façon savante et dont il serait possible de prendre acte par un relevé minutieusement millimétré des éléments constitutifs...

\*

En résumé, il y a des lois portant organisation générale du monde physique que les sciences se sont appliquées à instruire avec beaucoup de talent et de succès...

Mais il y a aussi des lois – que nous dirons « de proximité » – qui sont propres à l'humain et dont la contribution est « essentielle » car elles commandent à l'harmonie entre l'humain et son milieu...

Ces lois sont dérogoires à la loi commune physique étudiée par la science, mais elles « collent » à la personne de l'humain et celui-ci ne peut s'en départir...

\*

Or, après avoir fait de ces lois, depuis l'origine des temps, un préalable indispensable à toute initiative dans l'établissement humain, ces lois sont aujourd'hui jetées aux orties : les monstrueux mégalithes de la ville nouvelle ont généré un espace vertical qui a condamné l'humain à un destin de cloporte.

\*

La beauté est, pour le scientifique, un « non-événement », car le phénomène est totalement étranger aux critères que la science a dû adopter pour mordre utilement et efficacement dans la réalité physique qu'elle a en charge d'instruire...

\*

Les succès scientifiques ne sont évidemment pas critiquables en soi : les sciences et les techniques comblent notre désir de confort au-delà de ce qui pouvait être espéré...

Mais, dans notre culture, les sciences et les techniques sont devenues dévorantes par excès de prééminence.